

GUIDE DE PLAIDOYER POUR DES SOINS LIÉS À L'INTERRUPTION DE GROSSESSE PRODIGUÉS PAR LES SAGES-FEMMES

1 CONTEXTE ACTUEL

Comprendre le contexte actuel des soins liés à l'interruption de grossesse (IG) dans votre province ou territoire. Il s'agit notamment de comprendre comment les services sont fournis (dans quels milieux de soins et par quel-le-s professionnel-le-s de la santé) et qui y a (ou n'y a pas) accès. Déterminer les défis qui se posent à la prise en charge des soins liés à l'IG par les sages-femmes, surtout en matière de contraintes réglementaires et administratives.

2 CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES

Réaliser la cartographie du pouvoir et de l'influence de chaque partie prenante. Souvent, ceux qui détiennent le pouvoir ont un pouvoir décisionnel, sont une voix respectée ou ont une grande influence, possèdent de l'information et des ressources, ont des liens avec les autorités et sont parfois connus pour inspirer la peur ou l'intimidation.

3 FORMATION D'UNE COALITION

Rassembler les parties prenantes pour les rallier autour d'un objectif commun. Les coalitions de défense de l'IG peuvent inclure des groupes représentant les femmes, les personnes trans et non binaires, se spécialiser dans des domaines prioritaires (pratique sage-femme, pratique sage-femme autochtone, santé, droit, droits de la personne, etc.) et avoir accès à un financement pour couvrir les coûts liés à leur travail de plaidoyer.

4 SURVEILLANCE DE L'OPPOSITION

Il est important de connaître l'opposition afin de repérer les groupes ou les personnes qui sont les plus susceptibles de s'opposer à vos efforts de plaidoyer. Vous devez comprendre les convictions, les stratégies, les ressources et la portée de l'opposition afin d'anticiper ses tactiques et de neutraliser son efficacité.

5 STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Élaborer un plan de communication

qui clarifie les buts et les objectifs de votre coalition. Par exemple :

But du plaidoyer : améliorer les soins sexuels et reproductifs au Canada grâce à des soins liés à l'IG prodigués par des sages-femmes.

But des communications : susciter des appuis aux soins liés à l'IG prodigués par des sages-femmes au moyen de communications visant des publics ciblés.

Objectifs de communication : 1) amener le débat dans l'espace public, et 2) obtenir l'appui des hauts fonctionnaires.

6 ÉTABLIR UN PLAN DE TRAVAIL

Déterminer les activités

qui doivent avoir lieu dans les trois prochains mois (implication des membres, consultations et renforcement des capacités), les six prochains mois (partez de la situation dans laquelle vous souhaitez être dans six mois pour définir des activités) et les douze prochains mois (selon l'évolution de la situation politique et les cycles électoraux).